

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
Secrétariat général

**Décision du 10 décembre 2008 portant désignation des membres de la commission ministérielle pour la formation professionnelle**

NOR : *DEVK0829643S*

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,  
Vu l'arrêté du 19 novembre 2008 portant création d'une commission ministérielle pour la formation professionnelle ;  
Sur proposition du directeur des ressources humaines,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les représentants de l'administration suivants siègent à la commission ministérielle pour la formation professionnelle :  
Président de la commission ministérielle pour la formation professionnelle : M. Ruyschaert (Jean-Claude), directeur des ressources humaines, ou son représentant.

**Au titre de l'administration centrale**

*Membres titulaires*

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, ou son représentant ;  
Le directeur général de l'énergie et du climat, ou son représentant ;  
Le directeur général des infrastructures de transports et de la mer, ou son représentant ;  
Le directeur général de la prévention des risques, ou son représentant ;  
Le directeur général de l'aviation civile, ou son représentant ;  
La déléguée à la sécurité et la circulation routières, ou son représentant.

*Membres suppléants*

Le président de la sixième section (personnels et services) du conseil général de l'environnement et du développement durable, ou son représentant ;  
La commissaire générale du développement durable, ou son représentant ;  
La directrice du service du pilotage et de l'évolution des services, ou son représentant ;  
Le chargé du service des politiques support et des systèmes d'information, ou son représentant ;  
Le directeur des affaires juridiques, ou son représentant ;  
Le directeur des infrastructures de transport, ou son représentant.

**Au titre des chefs de services déconcentrés**

*Membres titulaires*

Le préfigurateur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Midi-Pyrénées ;  
Le préfigurateur de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nord-Pas-de-Calais ;  
La préfiguratrice de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Pays de la Loire ;  
Le directeur interdépartemental des routes Centre-Est ;  
Le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture du Lot ;  
La directrice régionale et départementale de l'équipement d'Alsace.

*Membres suppléants*

Le directeur du centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest ;  
Le directeur régional des affaires maritimes de La Rochelle ;  
La directrice du service navigation de la Seine ;  
Le directeur interdépartemental des routes Nord ;  
Le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture du Territoire de Belfort ;  
Le directeur régional et départemental de l'équipement du Limousin.

**Au titre des centres interrégionaux de formation professionnelle**

*Membres titulaires*

La directrice du CIFP de Rouen ;  
Le directeur du CIFP de Nancy.

*Membres suppléants*

Le directeur du CIFP de Toulouse ;  
Le directeur du CIFP d'Aix-en-Provence.

Article 2

Les représentants du personnel suivants siègent à la commission ministérielle pour la formation professionnelle :

Organisation CGT

*Membres titulaires*

Mme Bonnisseau (Geneviève) ;  
M. Brochard (Gilles) ;  
M. Fiorot (Nivano) ;  
M. Garcia (Philippe) ;  
M. Nadaud (Alain) ;  
Mme Peron (Isabelle) ;  
M. Raoult (Roland).

*Membres suppléants*

M. Breuzard (Patrick) ;  
M. Bro (Daniel) ;  
M. Detournay (Bertrand) ;  
M. Dinh (Thierry) ;  
Mme Huste (Elisabeth) ;  
M. Lassauzay (Didier) ;  
Mme Tatot (Fabienne).

Organisation CGT-FO

*Membres titulaires*

Mme Boudin (Geneviève) ;  
M. Delaunay (Dominique) ;  
M. Hamon (Yann) ;  
Mme Klein-Wodzynski (Sabine) ;  
M. Pavageau (Pascal).

*Membres suppléants*

M. Canalias (Alain) ;  
M. Duhamel (Jean-Luc) ;  
M. Grimaud (Serge) ;  
M. Lebaron (Bernard) ;  
M. Lenoir (Michel).

Organisation CFDT

*Membres titulaires*

M. Cassetto (Jean-Luc) ;  
M. Dat (Louis).

*Membres suppléants*

M. Guillemet (Jean-Pascal) ;  
M. Hutinet (Rémi).

Organisation UNSA

*Membre titulaire*

Mme Ferriot (Sylvie).

*Membre suppléant*

M. Mirmand (Hervé).

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 10 décembre 2008.

Pour le ministre et par délégation : *Le directeur des ressources  
humaines,*  
J.-C. Ruysschaert